

# Problèmes et difficultés de la conception de la parole chez Saussure et Sapir

## *Propédeutique à une théorie pure de la parole*

---

John AGLO\*

### Résumé

A partir des traits : « individuel », « volontaire » et « social ou institutionnel », caractérisant la parole chez Saussure et chez Sapir, et des points de convergence et de divergence entre leur conception de la parole ou du langage, l'étude expose les problèmes liés aux approches de la parole des deux théoriciens. Certains des problèmes concernent la nature du lien entre langue et parole, l'identité, la permanence et la continuité entre la langue et la parole par rapport à leurs matériaux, leur matière ou leur objet, le caractère inachevé de la séparation saussurienne entre langue et parole, la persistance des éléments de la langue dans la parole, la discontinuité entre la société et l'individu. A ceux-là, on doit ajouter la négligence de la dimension culturelle du fait humain de type social ou individuel, la réduction du fait culturel au fait social, l'absence de pont entre individuel et social, la confusion entre phase d'acquisition et phase d'utilisation du fait de langue, la conception du social comme une quantification de l'individuel, la discontinuité entre individuel et social, la continuité entre individuel et naturel, le cercle vicieux dans la recherche de primauté entre langue et parole, la confusion entre locuteur et enseignant et entre auditeur et apprenant d'une langue, la quantification et la matérialisation du fait langagier, l'assimilation sapirienne entre langage et parole et le paralogisme de l'opposition entre la marche et la parole comme illustrant la différence entre fait naturel et fait social.

**Mots-clés :** auditeur, culturel, enseignant, langue, locuteur, social.

### Problems and difficulties of speech design in Saussure and Sapir

#### *Propedeutic to pure theory of speech*

### Abstract

From features such as « individual », « voluntary », and « social » or « institutional » characterizing speaking in Saussure or Sapir's work, and from convergence and divergence between their conceptions of speaking, some problems related to their approach of speaking have been raised up. Some of these problems concern nature of the link between language and speaking, sameness, permanence and continuity between language and speaking regarding their material, matter and subject, the non-achieved character of the Saussure's distinction between language and speaking, persistence of elements of language in the speaking, discontinuity between society and individual. To these ones, one should add ignorance of the cultural dimension of individual or social sort of human fact, reduction of cultural fact to social fact, lacking of a bridge between individual and social, confusion between phase of acquisition and phase of usage of language facts, conception of the social fact as a quantification of individual fact, discontinuity between individual and social, continuity between individual and natural, vicious circle in searching of the primate between language and speaking, confusion between speaker and teacher and between hearer and learner of language, quantification and materialization of language fact, Sapir's assimilation between language and speaking, and paralogism of the opposition between march and speaking as illustrating difference between natural fact and social fact.

**Keywords:** auditor, cultural, teacher, language, speaker, social.

---

\* Atelier de Recherche en Civilisations (ARC), Département de Philosophie, Université de Lomé, mail : jaglo@tg.refer.org / john.aglo@tg.refer.org

## Introduction

L'objectif principal de la présente étude est de montrer que les conceptions de la parole qui apparaissent dans le « *Cours de linguistique générale* » de Ferdinand de Saussure et dans « *Le langage. Introduction à l'étude de la parole* » d'Edward Sapir donnent lieu à des problèmes et difficultés qu'il est opportun de faire ressortir. En effet, depuis le « *Cours de linguistique générale* », il est généralement admis dans le public intéressé par les préoccupations langagières de type théorique que le langage est composé de la langue et de la parole. Or, un texte intitulé « *Le langage dans le Cours de linguistique générale de Saussure* »<sup>1</sup>, montre que chez Saussure, la séparation entre la langue et la parole est inachevée et que dans la conception saussurienne de la parole persistent des éléments de la langue<sup>2</sup>.

Ainsi, d'après ce texte, non seulement chez Saussure la séparation entre langue et parole n'est pas achevée, mais encore le point de vue développé chez lui sur le langage n'est pas sous-tendu par une approche conceptuelle de l'un et l'autre composant du langage. Car, malgré des efforts notoires et des tentatives remarquables faits dans le *Cours de linguistique générale* pour décrire ou caractériser la parole, mais surtout pour la distinguer de la langue, force est de remarquer qu'aucune de ces descriptions ne peut tenir lieu d'une vraie définition ni de la parole, ni de la langue. Ainsi par rapport à l'idée de doter la parole d'une définition consistante, du chemin reste à faire.

Quant à Edward Sapir, il convient de faire remarquer que son ouvrage s'intitule *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*. Dès lors, de par seulement le titre de son ouvrage, toute personne confrontée aux difficultés engendrées par la conception saussurienne de la parole aurait pu s'attendre que le chemin qui demeure non accompli chez Saussure reçoive chez Sapir un certain achèvement. Mais là aussi l'espoir est déçu. Car au lieu de présenter une définition consistante de la parole, la description sapirienne de la parole ne distingue même pas celle-ci du langage. On dirait même que la conception du langage dont part Sapir n'est qu'à peine différente de celle qui a lieu en anglais chez un locuteur commun non expert en matière de langage. Ainsi, de l'inachèvement de la distinction entre langue et parole chez Saussure tout comme de l'absence chez lui d'une définition consistante de type conceptuelle et de la confusion chez Sapir entre langage et parole, résultent des problèmes et difficultés que l'on se propose ici de mettre en lumière.

D'ores et déjà, il convient d'indiquer que, si chez Saussure, c'est de la qualité de la séparation et des critères qui fondent cette séparation que vient une grande partie des problèmes, chez Sapir en revanche, c'est du défaut de distinction que vient une bonne partie des problèmes. De sorte que les conceptions saussurienne et sapirienne du langage ont maintenu la parole dans des liens qui font d'elle un objet aux contours flous, à la nature camouflée par l'ombre d'une conception non complètement achevée de la langue ou du langage. De cela résultent d'énormes problèmes

---

<sup>1</sup> Aglo J., 2016.

<sup>2</sup> Idem, p. 7.

qui minent l'environnement de la parole. L'une des conséquences attendues du présent travail est la libération de la parole des liens dans lesquels ces conceptions du langage l'ont maintenue et qui sont sources d'énormes problèmes.

Bien entendu, l'établissement de cette conséquence ne constitue pas l'objectif immédiat du travail. L'évoquer conduit simplement à signaler que la mise au jour des problèmes et difficultés de la conception de la parole chez Saussure et Sapir s'inscrit dans une perspective plus ample et plus complète dont l'aboutissement est une approche de la parole en vue d'en établir la nature véritable, en la ramenant à sa dimension ontologique intrinsèque, en en fixant le concept et en indiquant aussi bien ses différents modes de fonctionnement que ses cadres les plus appropriés. Mais en attendant la réalisation de cet objectif définitif dans un traitement ultérieur, la présente étude se limite à faire ressortir les problèmes et les difficultés qui résultent de la conception de la parole qui prévaut chez Ferdinand de Saussure et chez Edward Sapir. Cette étude est donc en quelque sorte une *propédeutique* d'une autre.

Pour conduire cette étude-ci, l'on se propose de prendre appui sur les deux ouvrages précités à savoir le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure et *Le langage. Introduction à l'étude de la parole* d'Edward Sapir, mais aussi sur les conclusions du texte cité plus haut et qui s'intitule « Le langage dans le *Cours de linguistique générale de Saussure* »<sup>3</sup>.

Deux parties essentielles vont constituer cette étude. La première mettra en relief les principes qui gouvernent la caractérisation de la parole chez Saussure et Sapir et la deuxième va faire ressortir les problèmes des approches saussurienne et sapirienne de la parole.

## I. Les principes gouvernant la caractérisation de la parole chez Saussure et Sapir

Un certain nombre d'aspects vont être examinés ici. D'abord, il s'agira de mettre en évidence les différents principes ou traits qui caractérisent la parole chez Saussure ou le langage chez Sapir. Ensuite, il va être question de faire un état de la convergence ou de la divergence qui peut être observée entre Saussure et Sapir par rapport à leur conception de la parole ou du langage.

### I.1. Les traits « individuel » et « volontaire » comme caractéristiques de la parole chez Saussure

On se propose ici de partir du *principe saussurien de la distinction entre langue et parole*, mais surtout du résultat de l'analyse de ce principe dans le travail intitulé « Le langage dans le *Cours de linguistique générale de Saussure* ». En effet, dans ce travail, on a mis en évidence le fait que chez Saussure, la séparation entre la

---

<sup>3</sup> Ibidem.

langue et la parole est inachevée et que dans la conception saussurienne de la parole persistent des éléments de la langue<sup>4</sup>. Ce qui va être présenté ici est un autre aspect de cet inachèvement. Il s'agit de montrer que la conception de la parole dont il est question dans le *Cours de linguistique générale* repose sur un principe qui ne permet pas de rendre compte de façon véritable de la parole. En d'autres termes, la séparation saussurienne entre langue et parole, séparation qui dans son principe est nécessaire et féconde pour la linguistique mais aussi pour les sciences humaines en un moment de leur histoire, repose sur un fondement qui ne lui permet pas malheureusement d'être conduite jusqu'au bout sans contradiction interne et sans confusion. Le principe sur lequel elle prend appui ne permet pas non plus à la parole d'être définie avec netteté et clarté. En effet, la caractéristique de base sur laquelle appuie l'opposition entre la langue et la parole se ramène essentiellement à deux traits : le trait « plus ou moins collectif, [ $\pm$ collectif] » et le trait « plus ou moins volontaire [ $\pm$ volontaire] ».

Rappelons cependant que le trait « plus ou moins collectif, [ $\pm$ collectif] » est en valeur absolue la même chose que le trait « plus ou moins individuel, [ $\pm$ individuel] ». Car, le trait « plus collectif, [ $+$ collectif] » équivaut au trait « moins individuel, [ $-$ individuel] » et il est le contraire du trait « plus individuel, [ $+$ individuel] » qui est quant à lui l'équivalent du trait « moins collectif, [ $-$ collectif] ». On pourra alors admettre d'utiliser pour la caractérisation des faits ou donnés, soit le paramètre « collectif », soit le paramètre « individuel », en les marquant des signes 'plus' ou 'moins', sachant que lorsque l'un des deux paramètres est marqué, il implique ou correspond à l'absence ou à la négation de l'autre.

Comme on le voit donc, pour Saussure, les traits [ $+$  collectif,  $-$  volontaire] caractérisent la langue, tandis que la parole est caractérisée par les traits [ $-$  collectif,  $+$  volontaire]. Donc la marque identitaire de la parole, c'est d'être une réunion de traits [ $-$  collectif,  $+$  volontaire]. Or le trait [ $-$  collectif] équivaut au trait [ $+$  individuel] donc en définitive, la marque identitaire de la parole est constituée des traits [ $+$  individuel,  $+$  volontaire]. En d'autres termes, en interprétant les traits qui les caractérisent, l'opposition entre langue et parole revient à l'opposition entre le fait social et l'acte individuel, entre un moment de volonté et un moment de passivité, entre un moment d'action et un moment d'encaissement du « produit [social] que l'individu enregistre passivement »<sup>5</sup>, entre un moment où l'individu est considéré comme agissant et un autre moment où il est considéré comme passif, comme quelqu'un qui subit, entre ce que fait l'individu volontairement et ce qu'il reçoit en patrimoine sans le concours nécessaire de sa volonté.

On considère donc que ce qui oppose la langue à la parole se ramène aux traits plus ou moins « individuel » ou plus ou moins « collectif » et au trait plus ou moins volontaire. Or ces traits ne portent que sur le sujet ou plus exactement sur les catégories de nombre d'acteurs ou d'utilisateurs des faits langagiers. La déduction qui

---

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> de Saussure F., 1972, p. 30.

résulte de cela est qu'en dehors des différences de catégories d'acteurs ou d'utilisateurs du fait langagier, il n'y a pas de différence entre le fait de langue et le fait de parole. Il y a ici identité, permanence et continuité entre la langue et la parole par rapport à leurs matériaux, leur matière ou leur objet. Dans la parole comme dans la langue, est en jeu naturellement la matière phonique. D'après cette conception par rapport à la différence entre la langue et la parole, ce n'est pas la matière ou l'objet qui est en cause, c'est la catégorie en termes de nombre de sujets humains, d'acteurs individuels ou de masse, d'utilisateurs ou d'acteurs qui est concernée. Cela confirme l'idée que la séparation entre la langue et la parole est inachevée et que dans la conception saussurienne de la parole persistent des éléments de la langue. Cette identité, permanence et continuité entre la langue et la parole par rapport à leurs matériaux, leur matière ou leur objet, cette façon de faire porter leur différence sur le sujet ou les catégories humaines plutôt que sur la matière ou l'objet constituent des problèmes sur lesquels il convient de revenir plus loin.

## 1.2. Le trait « social ou institutionnel » comme caractéristique du langage chez Saussure et de la parole chez Sapir

Ici aussi le point de départ de l'analyse est une distinction saussurienne, celle qu'il y a entre fait social et institutionnel d'une part et fait naturel d'autre part. Elle est exemplifiée ici à travers une comparaison entre le langage et la marche. En fait, pour montrer que le langage n'est pas un fait naturel, mais un fait social, Ferdinand de Saussure dans le *Cours de linguistique générale* le compare à la marche. Face à ceux qui, comme Whitney assimilent « la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres » et qui considèrent que « c'est par hasard, pour de simples raisons de commodités, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue »<sup>6</sup>, Saussure adopte une approche plus modérée. Selon cette position, bien qu'étant un fait social et institutionnel, « l'exercice du langage repose sur une faculté que nous tenons de la nature »<sup>7</sup>, les organes vocaux qui sont responsables du langage « nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature »<sup>8</sup> pour assurer les fonctions langagières. Mais cette relation du langage avec la nature n'est pas totale, elle n'est pas entière. « Il n'est pas prouvé que la fonction du langage, telle qu'elle se manifeste quand nous parlons, soit *entièrement naturelle*<sup>9</sup>, c'est-à-dire que notre appareil vocal soit fait pour parler comme nos jambes pour marcher »<sup>10</sup>. En d'autres termes, la relation entre le langage et la nature n'est pas comme celle qu'il y a entre la marche et la nature. Le caractère naturel de la relation qu'il y a entre les appareils vocaux et le langage est négligeable par rapport au caractère naturel de la relation entre les jambes et la marche.

---

<sup>6</sup> de Saussure F., 1972, p. 26.

<sup>7</sup> Ibidem, p. 25.

<sup>8</sup> Ibidem, p. 26.

<sup>9</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>10</sup> de Saussure F., 1972, p. 25

Cette conception saussurienne faisant de la marche le modèle du fait naturel à opposer au langage pris comme un exemple de fait social se retrouve chez Edward Sapir. C'est la façon dont Sapir expose l'opposition entre fait naturel et fait social à travers l'opposition entre la marche et la parole qui va être examinée dans la section qui suit.

Dans *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*, c'est également à la marche que recourt Sapir comme exemple de fait naturel qu'il oppose à la parole, qui est quant à elle, un fait social ou un fait institutionnel. Comme chez Saussure, Sapir pose la marche comme un prototype du fait naturel. Mais allant dans une certaine mesure plus loin que Saussure, Sapir montre que la comparaison entre la parole et la marche est à ramener à celle qu'il y a entre ce qui est social, institutionnel et acquis d'une part et ce qui est naturel, mécanique et inné d'autre part. Force est de remarquer toutefois que chez Saussure la comparaison n'est pas entre la parole et la marche, mais entre le langage et la marche. Car, tandis que chez Saussure, la comparaison entre le langage et la marche reste presque allusive dans une évocation brève et plus ou moins évasive, l'attention que Sapir accorde à la marche dans sa comparaison avec la parole, est plus grande, plus appuyée.

Pour lui, la comparaison entre la parole et la marche met en évidence, de façon plus soutenue, la différence entre ce qui est social, institutionnel et acquis d'une part et ce qui est naturel, mécanique et inné d'autre part. La marche, elle-même, est ramenée dans la même catégorie que la respiration. Entre cette catégorie constituée par la marche et la respiration et une autre constituée par la parole, Sapir établit une opposition. Le critère de cette opposition est que la marche et la respiration sont des faits naturels, des fonctions biologiques et que le langage ou la parole est un fait social et institutionnel. Pour soutenir l'idée selon laquelle la marche est naturelle et que la parole ne l'est pas, le premier argument que présente Sapir est relatif à leur mode d'acquisition.

D'après Sapir, pour acquérir la marche, la « culture », définie comme « l'ensemble traditionnel des habitudes sociales », « n'entre pas réellement en action ». En revanche, l'acquisition de la parole repose en grande partie sur la culture.

« En termes concis, la marche est une fonction biologique inhérente à l'homme. Il n'en est pas de même du langage. Il est bien entendu vrai que dans une certaine mesure l'individu est également destiné à parler, mais cela est entièrement dû au fait qu'il est né non seulement dans le cadre de la nature, mais au sein d'une société qui est certaine (et certaine avec raison) de lui faire adopter ses traditions à elle. Éliminez la société, et il y a toute raison de croire qu'il apprendra quand même à marcher, en supposant qu'il survive. Mais il est tout aussi certain qu'il n'apprendra jamais à parler, c'est-à-dire à communiquer ses idées selon le système traditionnel d'une société particulière. Ou encore, séparez l'individu nouveau-né du milieu social où il se trouve et transplantez-le dans un autre milieu totalement étranger. Il se formera à l'art de marcher dans ce milieu nouveau à peu près comme il l'aurait fait dans l'ancien. Mais sa parole sera complètement différente de celle de son entourage primitif. La marche est donc une activité humaine générale qui ne varie que

dans certaines limites, lorsque nous passons d'un individu à un autre individu. Ses variations sont involontaires et sans but. La parole est une activité humaine qui varie sans limites fixées à mesure qu'on va de groupe social en groupe social, car c'est un héritage purement historique du groupe, le produit d'un usage social de longue date. Elle varie comme tout effort créateur varie, pas aussi consciemment, peut-être, mais tout aussi réellement que le font les religions, les croyances, les coutumes et l'art des différents peuples. La parole est une fonction organique, instinctive (mais non pas, bien entendu, un instinct en elle-même). La parole est une fonction non instinctive, acquise, une fonction de culture »<sup>11</sup>.

Comme on le voit, d'après Sapir, la parole est une fonction non instinctive, acquise, une fonction de culture. Comme telle, elle appartient à la même catégorie que la religion, la croyance, la coutume et l'art. Comme ces derniers, la parole est un produit d'un usage social de longue date. C'est un héritage purement historique du groupe. Mais bien que Sapir semble montrer ici que c'est la culture que sa conception de la parole partage avec les religions, les croyances, les coutumes et l'art des différents peuples, et que de ce point de vue la parole est « fonction de culture », force est de faire remarquer que l'approche sapirienne réduit le culturel au social ou même fait une confusion entre les deux.

En outre, lorsque l'on compare le point de vue de Saussure à celui de Sapir par rapport au caractère social et institutionnel de la parole ou du langage, ce qui saute aux yeux c'est l'aspect modéré du premier par rapport au caractère tranché et absolu du second. Le point de vue de Saussure fait une place à l'unité de l'humain et montre que les dispositions humaines de type naturel constituent une espèce de support pour les autres formes de manifestations ou expressions humaines. Malgré cela, le point de vue de Saussure instaure tout de même une discontinuité entre le social et l'individuel et considère cette discontinuité comme un critère fondamental d'opposition entre la langue et la parole. Or, lorsque l'on envisage l'être humain comme étant fondamentalement culturel, on voit s'instaurer d'emblée une continuité entre l'individuel et le social. On s'aperçoit d'ailleurs que pour l'humain, le naturel est un support nécessaire du culturel. L'absence d'une approche culturelle de l'individuel et du social chez Saussure ne lui a pas permis de voir que l'opposition entre le social et l'individuel tout comme celui entre le volontaire et le non volontaire ne peuvent pas constituer des critères pour opposer la langue à la parole.

### **1.3. Convergence et divergence entre Saussure et Sapir par rapport à leur conception de la parole ou du langage**

Il a été montré précédemment que la caractéristique de base sur laquelle s'appuie l'opposition entre la langue et la parole se ramène essentiellement à deux traits : le trait « plus ou moins collectif, [*±collectif*] » ou le trait « plus ou moins individuel, [*±individuel*] » et le trait « plus ou moins volontaire [*±volontaire*] ». Dès lors, la marque identitaire de la parole c'est d'être une réunion de traits [- collectif, + volontaire].

---

<sup>11</sup> Sapir E., 1921, pp. 9-10.

De ce fait l'une des deux caractéristiques principales de la parole est le fait d'être volontaire. Toute manifestation phonique qui n'est pas volontaire n'est donc pas langagière. Elle n'est pas une parole. Sur cet aspect, on observe une correspondance sinon un rapprochement entre le point de vue de Sapir et celui de Saussure. Pour Sapir en effet,

« Il existe un fait qui a fréquemment contribué à empêcher qu'on reconnaisse le langage comme un simple système conventionnel de symboles sonores ; ce fait séduit l'esprit populaire jusqu'à faire attribuer au langage une base instinctive qu'il ne possède pas réellement. C'est le fait bien connu d'observer que, sous l'empire d'une émotion (soit d'une douleur aiguë et soudaine, soit d'une joie sans bornes), nous émettons involontairement des sons, que celui qui les entend interprète comme traduisant l'émotion elle-même. Mais il y a une différence considérable entre de telles expressions involontaires de ce qu'on ressent et le type normal de communication des idées, qui est la parole. La première de ces expressions est bien instinctive, mais dépourvue de symboles ; en d'autres termes, le son qui se rapporte à la douleur et celui qui traduit la joie n'indiquent pas, en tant que son, de quelle émotion il s'agit, il ne se tient pas à distance, si l'on peut dire, et n'annonce pas que telle ou telle émotion est ressentie. Un tel son ne sert qu'à l'expression plus ou moins automatique de l'énergie émotive ; dans un sens strict du mot. Ils ne s'adressent pas à quelqu'un, ils se font seulement entendre, on les surprend plutôt, si même on les entend, comme l'aboïement d'un chien au loin, le son de pas qui s'approchent, le bruit du vent. S'ils sont le véhicule de certaines idées pour celui qui entend, ce n'est qu'avec le sens très général dans lequel tout son et même tout phénomène à notre portée peut transmettre une idée à l'esprit qui les perçoit. Si le cri de douleur involontaire qu'on est convenu de représenter par « oh ! » est considéré comme un réel symbole de langage traduisant l'idée « j'éprouve une douleur », il est tout aussi permis d'interpréter l'apparition de nuages comme un symbole, équivalent, portant le message précis « il est probable qu'il va pleuvoir ». Une définition du langage qui est assez vague pour comprendre tous les modes de déduction devient absolument dépourvue de sens »<sup>12</sup>.

L'idée mise en évidence est qu'au fondement de la parole se trouve des sons volontairement émis. Les sons involontairement émis correspondent à des décharges bruyantes et automatiques de l'énergie émotive. Ils sont instinctifs et n'ont aucune dimension communicative ou descriptive réelle. Dès lors, des sons qui ne sont pas sous-tendus par des expressions volontaires ne constituent pas une parole. La parole est ici considérée dans son rôle de communication ou de description de contenus précis de signification. La parole vraie s'oppose tout autant aux phénomènes physiques et naturels donnant lieu à des espèces d'interprétations ou à des sortes de signifiations de type analogique qu'aux formes phoniques d'expressions d'émotions. Les formes phoniques d'expressions d'émotions sont aux yeux de Sapir pareils aux bruits que produit un objet métallique qui tombe ou qui cogne un autre qu'aux cris d'animaux. Ces sons ou ces bruits tels que « l'aboïement d'un chien au

---

<sup>12</sup> Sapir E., 1921, p. 10.

loin », « le son de pas qui s'approchent », « le bruit du vent » ne s'adressent à personne. « Ils se font seulement entendre, on les surprend plutôt ». En d'autres termes, le fait qu'au soubassement d'un son, il n'y ait pas de volonté, ramène le son dans la catégorie de fait naturel.

Sapir entend par *parole ou langage*, les sons que quelqu'un émet en parlant. Mais contrairement à Saussure, Sapir ne distingue pas les sons qu'on émet en parlant des différents mouvements qui les portent. Saussure aussi pose par principe une association nécessaire entre un ensemble de mouvements et le résultat phonique ou l'ensemble de sons qui résulte de cet ensemble de mouvements. Bien qu'il reconnaisse l'indissociabilité de principe entre cet ensemble de mouvements et le résultat phonique ou l'ensemble de sons qui en résulte, il a une démarche qui tantôt privilégie ou met l'emphase seulement sur les sons et les relations qu'ils peuvent avoir entre eux et le système qui résulte de ces relations et tantôt l'emphase est mise sur l'ensemble de mouvements qui portent les sons, leur raison d'être et leur condition d'émissions. Dans le premier cas, Saussure parle de *la langue*, et dans le second cas, il parle de *la parole*. La langue et la parole apparaissent alors comme résultant chacune de changements d'emphases ou de regards par rapport aux mêmes réalités.

Par ces jeux d'emphases, Saussure arrive à distinguer la langue et la parole et fait du langage l'ensemble des deux. Le défaut de ces jeux d'emphases chez Sapir fait que pour lui *la parole ou langage* désigne les sons que quelqu'un émet en parlant. C'est l'ensemble de ces sons et des différents mouvements qui le portent que Sapir appelle *parole ou langage*. Ainsi, la parole apparaît comme étant à la fois un ensemble de mouvements et le résultat phonique ou l'ensemble de sons qui résulte de cet ensemble de mouvements. La marche en revanche est considérée comme un ensemble de mouvements, sans les résultats de ces mouvements. Or si la parole est à la fois un ensemble de mouvements qui produit des sons et les résultats c'est-à-dire les sons résultant de ces mouvements, que résulte-t-il de la marche en tant qu'ensemble de mouvements ? A une telle question, le point de vue de Sapir n'a pas prévu de réponse ! Y a-t-il pour la marche un résultat distinct de l'ensemble des mouvements ? Quel est ce résultat ? Si la parole produit des sons, pourrait-on dire que la marche produit le déplacement ?

Un autre point sur lequel la conception de la parole de Sapir s'oppose à celle de Saussure est que pour Sapir la parole, non distincte du langage, est sociale et institutionnelle, tandis que chez Saussure, la parole, distincte de la langue et non assimilable au langage, est individuelle et non sociale. C'est à peine si Saussure ne dit pas ouvertement qu'elle est naturelle. Pourtant, il ne l'a pas laissé entendre. Il n'en a pas franchi le pas. En fait, étant donné que Saussure ne le proclame pas vertement, on n'a pas le droit de le soupçonner de le laisser entendre presque. Cela montre la complexité de la pensée de Saussure, qui sur beaucoup de points avance avec prudence et circonspection. Il ne laisse rien supposer ou faire juste comme s'il le laissait entendre.

A ces points caractéristiques de la parole ou du langage chez Sapir et Saussure correspond un certain nombre de problèmes qui jusque-là n'ont été qu'annoncés. Il serait opportun d'en faire état à présent.

## II. Problèmes des approches saussurienne et sapirienne de la parole

La distinction saussurienne entre langue et parole semble reposer sur un certain nombre de considérations ou des sortes de postulats non avoués. Ces considérations apparaissent comme des problèmes qui résultent de la conception saussurienne de la relation entre la langue et la parole. De même chez Sapir, l'assimilation entre langage et parole d'une part, et l'illustration de la différence entre fait naturel et social à partir de l'opposition entre la marche et la parole d'autre part, posent aussi des problèmes. Ce sont ces problèmes qui sont identifiés ici comme formant à peu près une dizaine chez les deux théoriciens, qui vont être examinées une par une. Le premier de ces problèmes qui constitue le premier point à examiner alors est relatif à la question du lien entre langue et parole, au problème d'identité, de permanence et continuité entre la langue et la parole par rapport à leurs matériaux, leur matière ou leur objet, au caractère inachevé de la séparation saussurienne entre langue et parole, et à la persistance des éléments de la langue dans la parole.

### II.1. Identité, permanence ou continuité entre la langue et la parole par rapport à leurs matériaux, leur matière ou leur objet

Un problème majeur qui demeure insoluble dans la pensée saussurienne est celui de la nature du lien entre la langue et la parole. Car, en dépit de l'apparente évidence selon laquelle le langage est composé de la langue et de la parole, au moins un problème subsiste. Il est relatif à la connaissance du mode de relation qu'il y a entre la langue et la parole. En effet, à cause de l'apparence de cette évidence, personne ne semble plus s'interroger sérieusement sur la nature véritable du lien qui existe entre langue et la parole, et sur la conséquence épistémologique, logique et même ontologique que peut avoir la révélation de la nature de ce lien pour le langage, pour la langue, mais surtout pour la parole. Quelle est donc la nature de la relation entre la parole et la langue ? Comment s'organise la réunion ou le lien entre la langue et la parole ?

L'aboutissement de la démarche ici entreprise est d'apporter en s'appuyant sur la réflexion que suscitent les questions qui viennent d'être posées, une réponse acceptable, sinon définitive, du moins de type formel et conceptuel, aux questions suivantes : « qu'est-ce que la parole ? », « Quel serait l'état, la nature ou le statut de la parole lorsqu'elle ne contient pas les éléments langagiers ? » « Que reste-t-il de la parole lorsqu'on lui retire tous les éléments de nature langagière ? » « Dans quelle mesure, est-il possible d'isoler la parole de tous les éléments langagiers qu'elle porte ou comporte ? » « Qu'est-ce que la parole sans éléments langagiers ? » « Lorsque la parole est ainsi dépouillée de tout ce qu'elle comporte de langagier, quelle relation, la dimension de la parole qui reste entretient-elle avec le langage et avec quels aspects, quelles dimensions ou quels éléments du langage entretient-elle cette relation ? »

Ces différentes questions trouvent certaines de leurs raisons d'être dans un texte intitulé « Le langage dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de

Saussure »<sup>13</sup>. Dans ce texte, il est apparu que « la séparation qu'opère Saussure entre langue et parole reste inachevée et que dans ce que Saussure appelle la parole, il persiste des éléments qui devraient appartenir à la langue »<sup>14</sup>. Une interprétation extrême d'une telle observation suppose que la séparation saussurienne entre langue et parole pourrait aller plus loin et que le caractère réellement achevé de cette séparation suppose qu'il ne doit plus persister dans la parole aucun élément de la langue. Cette approche radicale ou pure de la relation entre la langue et la parole doit conduire, comme on l'a annoncé dans l'introduction de la présente étude, à une *théorie normative de la parole* qui doit se présenter comme une ontologie pure de la parole, ou encore *ontologie radicale de la parole*. La présentation d'une telle théorie, l'analyse et l'examen qui doivent la sous-tendre trouveront véritablement leur élaboration dans une autre étude.

Un autre problème qui doit retenir l'attention est relatif à la non prise en compte chez Saussure de la dimension culturelle du fait humain de type social ou individuel, à la réduction du fait culturel au fait social et à l'absence de pont entre l'individuel et le social.

## **II.2. Non prise en compte de la dimension culturelle du fait humain de type social ou individuel et absence de pont entre l'individuel et le social**

Le problème principal que pose la conception saussurienne du langage est qu'elle ne réserve aucune attention à la dimension culturelle du fait social et du fait individuel ainsi qu'à leur éventuel lien. Elle ne postule non plus aucun lien entre les deux, ni aucune condition fondamentale pour la possibilité d'un tel lien. N'accordant pas de place à la dimension culturelle des faits humains cette conception prend les faits culturels pour des faits sociaux entraînant une confusion de type conceptuel entre le fait culturel et le fait social et surtout une réduction du fait culturel au fait social. Elle ignore que le fait culturel n'est pas un fait purement individuel, ni un fait purement social, mais un fait dans lequel l'individuel et le social se fondent, se nouent et s'articulent.

Méconnaissant tout soubassement culturel ou toute dimension culturelle au fait social aussi bien qu'au fait individuel ainsi qu'à leur lien et entraînant au besoin une réduction du fait culturel au fait social, la conception saussurienne du fait langagier ignore ou néglige tout pont, tout passage entre le fait social et l'acte individuel, ou même qu'elle manque d'un levier solide pour ce passage. En outre, dans la constitution du fait langagier en tant que fait social, elle semble assigner à l'individu un rôle passif, le rôle d'un réceptacle dont l'organe reste ici le cerveau, un organe ayant une importance biologique certaine, mais n'ayant en tant que tel aucune valeur véritable lorsqu'il est question des réalités humaines et sociales. On pourrait même s'interroger, en étant d'ailleurs révolté et indigné, sur ce que vient chercher le « cerveau » chez Saussure lorsqu'il se propose d'étudier le langage, un fait éminemment humain.

---

<sup>13</sup> Aglo J., 2016.

<sup>14</sup> Idem, p. 7.

### II.3. Confusion entre phase d'acquisition et phase d'utilisation du fait de langue

Par ailleurs, la conception saussurienne du langage confond par rapport à la langue, la phase qui est relative à son acquisition et celle qui est relative à son utilisation ou plus exactement à l'utilisation de ses éléments. Elle semble en conséquence prendre comme identiques le degré d'effort, l'intensité de l'énergie humaine et de l'attention à accorder à la réalisation des unités langagières, à leur qualité de réalisation et à leur valeur lorsqu'on est en phase d'acquisition et lorsqu'on est en phase d'utilisation. La conséquence de tout cela est que des *éléments de la langue sont restés dans la parole ou traités comme des éléments relevant de la parole, et des éléments de la parole sont restés dans la langue ou traités comme des éléments relevant de la langue*. En d'autres termes, la séparation saussurienne entre langue et parole, séparation nécessaire et féconde pour la linguistique mais aussi pour les sciences humaines d'une façon générale, est demeurée au niveau d'une *distinction opératoire superficielle* qui n'est pas exploitée jusque dans la profondeur de ses conséquences.

En fait, la distinction entre *phase d'acquisition et phase d'utilisation des faits langagiers* est à étendre à tous les faits culturels d'une façon générale. Elle met en évidence le fait que les faits culturels ont plusieurs catégories d'auteurs : des auteurs de type ontogénétique, dont la forme concrète est l'être humain individuel ou l'homme individuel, des auteurs de type communautaire qu'on peut appeler l'être humain collectif ou l'homme collectif, des auteurs de type phylogénétique qu'on peut appeler l'être humain historique ou l'homme historique et des auteurs quasi atemporels qu'on peut appeler l'être humain logique ou l'homme logique.

L'homme individuel est distinct de l'homme collectif comme l'individu est distinct du groupe. L'homme collectif est la communauté normative agissant comme le ferait une seule et même personne. La communauté normative ou communauté du point de vue sociologique est *l'ensemble des individus qui reconnaissent un ou plusieurs symboles ou se reconnaissent à travers ce ou ces symboles*<sup>15</sup>. Il faut cependant garder à l'esprit que *le symbole normatif* est un produit de la *représentation*. Il résulte de cette forme particulière de représentation ou de reproduction mentale qu'on appelle la *symbolisation*. *Cette espèce de symbolisation, la symbolisation normative* est à la fois une reproduction mentale, *une délégation d'autorité, de pouvoir, de droit ou de personnes, un mode de remplacement des gens et par lequel on agit en leur nom et place* après s'être fait désigné par eux directement ou non, librement et volontairement ou non. Elle cumule donc *les conceptions juridique, politique, sociologique, logique et sémiotique* de la représentation.

L'homme collectif est donc la communauté tout entière ou une partie de ses membres fonctionnant ensemble comme le ferait une seule et même personne. L'homme logique est l'être humain tel qu'on peut l'imaginer indépendamment de

---

<sup>15</sup> Dans la *Théorie générale de la norme* (TGN), il est convenu de représenter la communauté par la lettre  $\omega$  (oméga minuscule) de l'alphabet grec. Depuis Aglo J., 1996, *Norme et Symbole, Structure formelle de la norme et analyse du discours normatif. Approches logiques et sémiotiques*, il est convenu de représenter le symbole par la lettre S majuscule de l'alphabet latin.

la communauté particulière à laquelle il appartient, de l'histoire particulière de sa société et des produits de cette société, d'un attachement concret particulier quelconque, mais comme celui qui, en face du monde l'a profondément humanisé, l'a dominé de son empreinte, et l'a fait passer d'un état d'indistinction et de chaos à un faisceau d'éléments distincts qu'on appelle faits ou objets, et qui comme chaque aspect qui les caractérise, prennent sens et valeur pour toute conscience. C'est par lui que les faits s'isolent ou se détachent du continuum indistinct dans lequel ils se confondaient comme s'ils y gisaient en s'y fusionnant. C'est par lui que tout fait qu'on perçoit ou qu'on distingue est en quelque sorte un signe, un signe sinon pour un émetteur quelconque, au moins pour celui qui le reconnaît ou le perçoit. C'est par lui donc que le fait est un signe, au moins un signe de degré zéro. Il est le maître et l'auteur de la culture, de la civilisation, du progrès et de l'humanité et de tous les ingrédients qui les constituent et des éléments qu'ils comportent.

L'homme historique est cet homme logique lorsqu'on l'envisage comme façonnant ce chaos par son effort, son intelligence, sa volonté et sa présence, façonnant le monde, parcourant le temps à partir d'un point de départ imaginaire, et conduisant à tout visage du monde actuel considéré comme son œuvre ou sa réalisation, et qui bien que n'existant pas sans l'être humain est encore regardé comme étant la nature ou l'œuvre de la nature conformément aux catégories conventionnelles intraculturelles.

La langue comme la culture ont comme auteur l'homme logique et l'homme historique. Mais la distinction entre la phase d'acquisition et la phase d'utilisation des faits culturels et langagiers concerne seulement la relation entre l'homme individuel et l'homme collectif communautaire, le comportement de l'être humain individuel dans sa prise en charge et dans sa mise en œuvre des sens, des valeurs et des faits dans la communauté. L'être humain individuel participe de l'être humain collectif de type communautaire et ensemble et de façon anonyme et indistincte, ils participent de l'être humain historique et plus généralement de l'être humain logique.

L'histoire de la philosophie par le fait de Platon a manqué de faire attention à l'importance de la distinction entre l'homme individuel et l'homme logique. Une formule attribuée à Protagoras offrait pourtant l'opportunité de se pencher sur cette distinction. En effet, d'après Protagoras : « De toutes choses, la mesure est l'homme : de celles qui sont, qu'elles sont ; de celles qui ne sont pas, qu'elles ne sont pas »<sup>16</sup>.

Cette formule, par laquelle Protagoras d'Abdère, au dire de Diogène Laërce, commença l'un de ses livres, a reçu chez Platon une critique acerbe de notoriété historique. Protagoras a été accusé de relativisme et d'individualisme, torts qui, aux yeux des principes cardinaux de la philosophie et de la science, en Europe depuis les Grecs, mais surtout à partir de Platon, est pour l'esprit scientifique, ce que la haute trahison ou l'homicide au premier degré avec préméditation est pour l'esprit du droit pénal. Mais la question est de savoir : de quel homme parle Protagoras ? S'agit-il de l'homme individuel ou de l'homme logique ? Qu'on le veuille ou non,

---

<sup>16</sup> Laërce D., 1999, p. 1089.

si Protagoras, en parlant d'homme, pensait à l'homme logique, alors, sa formule est parfaitement valable et recevable. *Car sans cet homme logique rien n'est et rien n'est véritablement possible dans l'ordre de l'être, dans celui du connaître et dans celui de l'agir.* De ce point de vue, ce n'est pas seulement Protagoras d'Abdère qui aurait raison, mais c'est aussi Gorgias de Léontini. Car on pourrait dire avec lui, qu'en dehors de l'homme-mesure, de l'homme logique, sans l'homme-mesure, sans l'homme logique :

L'être n'est pas ou rien n'est réel (...)

Même si quelque chose existait, on ne pourrait le connaître (...)

L'être fut-il connu, la connaissance serait incommunicable (...)<sup>17</sup>

S'il y a une erreur chez Gorgias de Léontini, c'est de n'avoir peut-être pas tenu compte du point de vue de Protagoras, les choses sont ou ne sont pas à condition que ce soit l'homme logique, l'homme-mesure qui le décide. Mais le point de vue de Gorgias de Léontini n'est pas recevable si l'on pense à un monde sans l'homme, l'homme logique comme mesure. Il n'est recevable que lorsqu'on pense à un monde avec l'homme, l'homme logique comme mesure. Ce point de vue qui considère que la connaissance dépend de l'homme, de l'homme logique et non de l'homme individuel en tant que tel, n'est pas si différent de celui auquel Kant a travaillé dans la Critique de la Raison pure en distinguant le phénomène du noumène et montrant résolument le rôle de l'entendement humain dans la perception et son organisation sous forme de connaissance. Mais ce point de vue rencontre une adhésion ferme dans la Théorie générale de la norme (TGN) telle qu'elle est présentée dans Norme et symbole. Les Fondements philosophiques de l'obligation. En effet, montrant l'impossibilité de toute détermination des choses au niveau de l'être, de la connaissance, et de l'action sans la symbolisation normative dont seul l'être humain, qui s'appellera ici l'homme logique, est capable, assimilant à l'être, ce qui est appelé fait brut par le locuteur commun mais aussi et notamment par Gardies et Searle, et rejetant catégoriquement la notion de fait brut, cet ouvrage proclame :

« Partons de l'un des exemples de faits bruts que donne Gardies dans L'erreur

---

<sup>17</sup> Thonnard F.-J., 1948, pp. 30-31. Citant E. Dupréel, dans *Les Sophistes : Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias*, qui présente la triple affirmation de Gorgias « prouvée par de beaux sophismes » sous la forme de l'argumentaire suivant :

1° **“L'être n'est pas”** ou **“Rien n'est réel”** ; en effet :

Il faut admettre que le non-être est le non-être.

Or tout ce qui est réel et existe.

Donc le non-être est réel et existe.

Et puisque l'être est l'opposé du non être,

celui-ci étant réel et existant, l'être n'existe pas.

2° **“Même si quelque chose existait, on ne pourrait le connaître”** : en effet, notre pensée a des caractères opposés à l'objet réel : elle est stable et l'objet passe ; elle peut représenter des objets impossibles à réaliser, comme un char roulant sur la mer, etc. Nos idées ne pourront donc nous faire connaître ou nous représenter les choses, du moins sans conteste.

3° **“L'être fut-il connu, la connaissance serait incommunicable”** :

de Hume<sup>18</sup> : « Pierre est brun ». Une nouvelle question se pose : « Pierre est brun » est-ce vraiment un fait brut ? La réponse est ici négative. Comment un fait dont on parle, dont on arrive à parler peut-il être brut ? Prétendre parler d'un fait brut, n'est-ce pas donner lieu à une contradiction dans les termes ? « Pierre est brun » présente bien entendu un fait, mais ce n'est pas un fait brut. La démonstration de l'idée selon laquelle « Pierre est brun » est un fait et non un fait brut, repose sur l'idée selon laquelle la relation entre l'être, le monde ou le fait brut et le discours passe par un élément intermédiaire, un troisième élément qu'on appelle le symbole. Or jamais aucun fait ne peut être donné sans cet élément intermédiaire, donc aucun fait ne pourrait être appréhendé par nous s'il restait un fait brut. Nous sommes donc incapables d'avoir affaire au fait brut et à plus forte raison d'en parler ou de dire quelque chose à son propos »<sup>19</sup>.

#### II.4. « Le social » conçu comme une quantification de « l'individuel »

Une autre dimension de cette conception est le fait qu'elle fait de « la société » une certaine quantité mécanique des individus, et du « social » une certaine quantité mécanique des « faits individuels ». De surcroît, les objectifs pour lesquels cette distinction saussurienne entre langue et parole est faite apparaissent comme lui étant extérieurs, comme si la distinction ne servait pas les raisons ou les causes pour lesquelles elle a été faite.

Ainsi, lorsque Saussure affirme que « la langue existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau », il n'a pas été en mesure où il n'a pas trouvé nécessaire de dire quelle est la nature de ces empreintes. Il s'agit en fait des empreintes de quoi ? Et puisqu'il est dit que ces empreintes sont déposées dans le cerveau, il convient de savoir comment s'organise ce dépôt ? En quoi consiste-t-il ? Quelles sont les conditions de possibilité et de fonctionnement d'un tel dépôt ? De même, bien que la chose soit enregistrée au niveau de « chaque » cerveau « individuel », Saussure ne trouve aucun problème à dire que le fait de langue est un fait social. Ainsi, d'après lui,

« Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse »<sup>20</sup>.

De « chaque cerveau » Saussure passe sans transition à « tous les cerveaux » comme

---

17 Car la parole, moyen de transmission, a, elle aussi, des caractères opposés à ceux de la pensée : elle est fugitive, elle s'adresse à l'ouïe, etc. tandis que l'objet pensé peut être une nature stable, qui n'a rien de sonore, par ex. le nombre, le silence, etc.

18 Gardies J.-L., 1987, p. 51.

19 Aglo J., 1998, pp. 296-297.

20 de Saussure F., 1972, p. 30

si pour lui, « la somme des cerveaux individuels » équivalait sans aucune précaution à « un cerveau social », à « un grand cerveau social ». « Le social » apparaît alors comme « une somme d'individuels » et « la société » comme « la somme des individus ».

## **II.5. Discontinuité entre « individuel » et « social », continuité entre « individuel » et « naturel »**

En même temps qu'une telle conception institue une discontinuité entre « individuel » et « social », elle fait souvent un rapprochement entre « individuel » et « naturel » pour mieux l'opposer au « social » considéré comme « institutionnel ». C'est ainsi que chez l'individu, certains des comportements ou faits humains sont classés comme relevant du naturel, ce sont des faits naturels. Pour Saussure, la relation entre nos jambes et la marche par exemple relève de la nature. Elle nous était bien en quelque sorte imposée par la nature<sup>21</sup>. La marche est donc un fait naturel. Il en est de même dans une certaine mesure de la parole. Saussure observe qu'il « n'y a donc rien de collectif dans la parole ; les manifestations en sont individuelles et momentanées. Ici il n'y a rien de plus que la somme des cas particuliers »<sup>22</sup>. Tout comme la langue s'oppose à la marche comme un fait institutionnel s'oppose à un fait à la fois naturel et individuel, de même dans une certaine mesure la parole s'oppose à la langue comme un fait individuel s'oppose à un fait social et donc institutionnel.

## **II.6. Problème de la primauté entre langue et parole : cercles vicieux saussuriens**

Toute cette approche donne lieu à une espèce de diallèles qui se concentrent dans le texte suivant :

« Sans doute, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre : la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours. Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale, si l'on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole ? D'autre part, c'est en entendant les autres que nous apprenons notre langue maternelle ; elle n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite d'innombrables expériences. Enfin, c'est la parole qui fait évoluer la langue : ce sont les impressions reçues en entendant les autres qui modifient nos habitudes linguistiques. Il y a donc interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci. Mais tout cela ne les empêche pas d'être deux choses absolument distinctes »<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> Idem, p. 26.

<sup>22</sup> Ibidem, p. 38.

<sup>23</sup> Ibidem, pp. 37- 38.

C'est là que se révèle la nature du problème et son caractère complexe et enchevêtré. Par exemple, lorsque Saussure emploie le terme « historiquement », de quoi parle-t-il ? A quelle histoire fait-il allusion ? Fait-il allusion à l'histoire de l'individu en général, à l'histoire de chaque individu en particulier, à l'histoire de la société en général, à l'histoire de chaque société en particulier, à l'histoire de l'humanité, à l'histoire de la phyllogenèse ou à l'histoire de chaque ontogenèse ? Lorsqu'il parle du lien étroit entre les deux objets, quelle est la nature de ce lien ? Lorsqu'il parle de préséance historique de la parole par rapport à la langue, se situe-t-il au niveau des individus, ou au niveau de la société, ou encore au niveau de toute l'humanité ? Que veut-il entendre par la parole précède la langue ? Quel est l'individu qui parle une langue avant d'avoir appris la langue qu'il parle ? N'y a-t-il pas là un cercle digne de celui qu'on provoque en recherchant qui est le premier entre l'œuf et la poule ? On voit surtout qu'il y a confusion *entre apprendre à parler une langue et parler une langue*. Quand on apprend une langue, est-ce qu'on parle ou on apprend à parler ? N'est-ce pas que *parler est pour la parole ce que fabriquer est pour le panier, ce que tisser est pour la toile, ce que bâtir est pour la maison, ce que construire est pour le mur, etc.* ? Qui apprend une langue sérieusement et solidement seulement « en entendant d'autres parler » ? L'expérience en milieu multilingue montre que lorsque l'on se trouve face à plusieurs langues, c'est seulement celles qu'on apprend qu'on parle ! Il n'est nullement évident qu'on parle une langue qu'on n'a jamais cherché à apprendre à force seulement de l'entendre parler.

Apprendre à parler une langue exige une volonté, une participation et un engagement de l'effort et de l'attention. Chez l'enfant cette volonté, cette participation et cet engagement de l'effort paraissent naturels. On a du mal à les déterminer, à les isoler et à les apprécier comme distincts et séparés des mouvements naturels involontaires de l'enfant. A cet âge l'enthousiasme et la fougue de la vie entraînent tout avec une telle ivresse et une telle confusion, avec un tel mélange qu'il est difficile de voir laquelle de la nature ou de la volonté est véritablement en œuvre. C'est pourquoi pendant cette période de la vie, la volonté, la participation consciente et l'engagement de l'effort ne paraissent pas directement et clairement évidents. Pourtant, ils sont nécessairement présents. Le caractère non directement évident de cette manifestation pourtant réelle s'explique par le fait que les intérêts naturels de l'enfance, pour ne pas dire de l'enfant, le conduisent à s'engager dans son environnement naturel en le vivant comme un contexte existentiel à s'approprier, à imiter ou à reproduire.

Cette appropriation, cette imitation et cette reproduction des éléments de ce contexte se font avec enthousiasme et de façon spontanée, automatique et quasi-mécanique. Cela peut créer l'illusion que l'apprentissage de la langue chez l'enfant n'engage pas sa volonté, sa participation et une grande intensité d'effort. Mais lorsque l'on observe l'acquisition d'une langue nouvelle chez l'adulte, l'adulte qui, compte tenu du caractère divers et hiérarchisé de ses intérêts, détermine et organise sa volonté et ses efforts selon ses priorités et ses centres d'intérêts les plus prioritairement urgents, on s'aperçoit que tout apprentissage de la langue, celui de l'enfant comme celui de l'adulte, est conditionné de façon irréductible par un engagement de la volonté, de la participation consciente ou non, de l'effort et de l'attention.

## II.7. Confusion entre le locuteur dans une langue et l'enseignant de cette langue et entre l'auditeur dans une langue et l'apprenti de cette langue

La position de Saussure par rapport à cet aspect du problème débouche sur une confusion entre le locuteur dans une langue et celui qui apprend à quelqu'un à parler cette langue, c'est-à-dire le maître ou l'enseignant de cette langue d'une part et l'auditeur dans une langue et celui à qui on apprend à parler une langue ou l'apprenti de cette langue d'autre part. Être auditeur ne doit pas être confondu avec être en état d'apprentissage d'une langue et être locuteur ne doit pas être confondu avec être enseignant d'une langue. Pourtant une telle confusion a lieu chez Saussure. D'ailleurs lorsque Saussure affirme que « la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse », on a le sentiment que pour Saussure le locuteur et l'auditeur sont en même et en tout temps, une même personne. Il ne donne pas l'impression que le locuteur et l'auditeur sont deux différentes personnes qui puisent à la même source, dans la même réserve, dans le même stock, dans le même grenier. Il ne semble pas se rendre compte que le même locuteur n'est jamais en même temps sérieusement son propre auditeur et que deux fois différentes la même personne n'est jamais le même locuteur. Il ne semble pas non plus s'apercevoir que le même auditeur n'est jamais en même temps sérieusement son propre locuteur et que deux différentes fois, la même personne n'est jamais le même auditeur. *Ce qui fait le lien entre deux moments différents d'une même personne qui fait office soit de locuteur, soit d'auditeur ou entre le locuteur et l'auditeur ce n'est pas leur personne, mais seulement la communauté de la source, de la réserve, du stock ou du grenier dans lequel deux personnes différentes peuvent puiser des éléments au même moment ou à des moments différents ou dans lequel la même personne peut puiser des éléments à deux ou plusieurs moments différents.* Cette attention ne semble pas être présente chez Saussure.

## II.8. « Le fait langagier » conçu comme une forme et une matière sous-tendues et dominées par une idée de quantité et de positivisme

L'idée de quantité associée au langage s'illustre de façon fort remarquable dans la conception saussurienne de la relation entre le mot et la phrase et dans la classification du mot et de la phrase qui en résulte. En effet, la phrase dans cette conception, est conçue comme une combinaison de mots, une forme complexe du fait de langage, et par rapport au mot, une quantité plus grande, une espèce de version complexe du mot, à l'instar de ce que dit Maurice Grevisse lorsqu'il affirme dans *Le Bon usage* que « la phrase est le plus souvent constituée de plusieurs mots »<sup>24</sup>. Une conséquence de ce point de vue est la classification du mot et de la phrase. D'après cette classification, les mots sont considérés comme appartenant à la langue

---

<sup>24</sup> Grevisse M., 1988, p. 293.

et la phrase comme appartenant à la parole. Dans cette perspective, la parole elle-même apparaît comme une combinaison de mots. Dans « Le langage dans le Cours de linguistique générale de Saussure », il est apparu que cette conception fait une confusion entre phrase et parole.

Une analyse fine de ce qui précède, mais aussi de toute la conception saussurienne du langage laisse apparaître non seulement l'importance de cette idée de quantité mais aussi un certain positivisme. Elle met en évidence que le fait de langue conçu comme un fait social, et donc généralement tout fait social, résulte d'une certaine conception positive de la matière, d'une espèce de capitalisme non économique. Il est le lieu d'une espèce de matérialisme, d'une certaine idée de matière et présuppose par conséquent une idée de quantité dont la manifestation concrète se produit sous forme d'unités langagières complexes, une complexité d'unités langagières. Comme le montre bien un passage du texte intitulé « Le langage dans le Cours de linguistique générale de Saussure » :

« De ce fait, ce qu'il faut reprocher à Saussure, ce n'est pas tant d'avoir catégorisé certains faits langagiers comme relevant de la langue et d'autres comme relevant de la parole, mais c'est le principe même de sa catégorisation, de son opposition entre la langue et la parole. Ce principe est fait d'un certain positivisme qui ne dit pas son nom, d'un capitalisme non économique. Il est le lieu d'une espèce de matérialisme, d'une certaine idée de matière et présuppose par conséquent une idée de quantité dont la manifestation concrète se produit sous forme d'unités langagières complexes, une complexité d'unités langagières. Au soubassement de ce principe, se trouve donc une sorte de cause matérielle pour parler comme Aristote.

Or la différence entre la langue et la parole, différence rendue évidente grâce à Saussure, ce qui constitue un mérite historique cardinal, n'est pas à voir ni dans la matière, ni dans la forme, ni dans la complexité ou non des espèces d'unités langagières, mais rien que dans leur fonction. C'est seulement par leurs fonctions et rien que par elles que les unités phoniques langagières se distinguent des unités phoniques de la parole ou du discours. Considérées en dehors de leurs fonctions et donc de l'application concrète ou de la mise en œuvre effective de certains cadres logiques d'intelligibilité, d'interprétation ou de perception, toutes les unités phoniques de la parole, appartiennent à la langue »<sup>25</sup>.

## II-9. Assimilation sapirienne entre langage et parole

Il convient de noter d'ores et déjà qu'il y a chez Sapir une réduction du langage à la parole. Dès le commencement de son ouvrage cité ci-dessus, on s'aperçoit que des réalités relatives à la « parole » sont traitées sous le concept de « langage » et vice-versa. On pourrait même dire que chez lui, le langage est réduit à la parole, ou même qu'il y a chez lui une assimilation entre langage et parole. C'est dès le titre de son ouvrage que cela s'observe. En effet, ce titre qui est *Le Langage*.

---

<sup>25</sup> Aglo J., 2016, pp. 9-10.

Introduction à l'étude de la parole, laisse apparaître en même temps les deux termes : « langage » et « parole ». On pourrait alors s'attendre au fait que le sous-titre annonce une précision quant à l'aspect du langage qui va être examiné dans l'ouvrage. Ce n'est pas le cas. La suite de l'ouvrage montre que les deux termes sont utilisés comme des synonymes. A travers ce titre, force est de remarquer que Sapir ne semble pas trouver pertinente la distinction conceptuelle qui s'impose entre langage et parole. Chez lui, ce n'est pas simplement d'une confusion entre langage et parole qu'il est question, c'est purement d'une assimilation qu'il s'agit. Cela se montre bien dans le premier chapitre de l'ouvrage qui fait office d'introduction générale et qui, bien que s'intitulant « Définition du langage », traite clairement, explicitement et exclusivement de la « parole ». Ainsi, malgré le titre de ce chapitre, voici comment il commence :

« La parole est un trait si familier de la vie quotidienne que nous prenons rarement le temps de la définir. Elle semble aussi naturelle à l'homme que la marche, et à peine moins normale que la respiration. Cependant il ne faut qu'un instant de réflexion pour nous convaincre que cette façon de juger n'est qu'une illusion. Le processus d'acquisition de la parole est, en réalité, absolument différent de celui de la marche. Dans le cas de la marche, la culture, en d'autres termes, l'ensemble traditionnel des habitudes sociales, n'entre pas réellement en action. L'enfant est équipé individuellement, par le jeu complexe des facteurs que nous nommons hérédité biologique, pour réaliser toutes les adaptations nécessaires, tant musculaires que nerveuses, qui aboutissent à la marche. A la vérité, on peut dire que la conformation des muscles et des parties appropriées du système nerveux est adaptée dès l'origine aux mouvements nécessaires à la marche et aux activités similaires. On peut dire avec raison que l'être humain est destiné à marcher, non pas parce que ses aînés l'aideront à apprendre cet art, mais parce que son organisme est préparé dès la naissance (ou même dès l'instant de sa conception), à entreprendre toutes ces dépenses d'énergie nerveuse et toutes ces adaptations musculaires qui aboutissent à la marche »<sup>26</sup>.

On fera remarquer donc que dans ce texte et tout le long du chapitre, c'est indifféremment que l'auteur parle de la parole et du langage. Le chapitre 2 de l'ouvrage qui s'intitule « Les Eléments de la parole », apporte une preuve supplémentaire du fait que chez Sapir la distinction entre parole et langage n'est pas pertinente. Le fait est autant plus courant qu'en évitant des répétitions, un des termes est utilisé pour l'autre.

A côté du manque de distinction entre langage et parole dont il est question dans ce texte, un autre fait remarquable est mis en évidence. Il s'agit de l'opposition qu'établit Sapir entre la marche et la respiration considérées comme des exemples de fait naturel et le langage ou la parole considéré ici comme un fait social et institutionnel.

---

<sup>26</sup> Sapir E., 1921, p. 9.

## II.10. Problèmes posés par l'opposition entre la marche et la parole pour illustrer l'opposition entre fait naturelet fait social

D'après Sapir, la parole définie comme l'ensemble des mouvements et des sons qui en résultent, est liée à des groupes sociaux particuliers. Ce sont ces groupes sociaux qui déterminent et conditionnent ses variations. Si on change de groupe, on change de parole selon Sapir, mais si on change de groupe on ne change pas de marche. Donc la marche demeure *grosso modo invariable* d'un groupe social à l'autre, d'un individu à l'autre, tandis que la parole est variable d'un groupe à l'autre. Pour Sapir, si on isole un individu d'une société, il marchera, s'il survit, un peu comme il devait marcher au départ, mais il ne parlera pas comme il devait parler au départ. Heureusement, que Sapir n'a pas dit qu'il ne parlera pas, il a dit qu'il ne parlera pas de la même façon qu'il parlerait dans sa société primitive.

Le point de vue de Sapir confond à propos de la marche et de la parole plusieurs niveaux d'analyse en même temps que plusieurs phases de la manifestation de la chose. Par rapport aux niveaux d'analyse, Sapir confond ce qui relève de la logique ou de l'ontologie avec ce qui relève de la pragmatique, ce qui relève de leur constitution de ce qui relève de leur manifestation. Par rapport aux phases, le point de vue de Sapir confond à propos de la marche et de la parole deux phases (A), deux moments d'une phase (B), et deux aspects du résultat de l'action dans une même phase (C). Les deux phases sont la phase d'acquisition et la phase d'utilisation. Les deux moments d'une même phase sont le mouvement en tant que moyen et son objet, son résultat ou son but. Les deux aspects du résultat de l'action sont l'acte humain et la nature ou la source du matériau qui le constitue.

### Conclusion

Il a été annoncé à plusieurs reprises dans cette étude, et dès l'introduction, que les résultats attendus du présent travail ne seraient que parcellaires et que l'aboutissement définitif du travail doit résider dans une *théorie normative de la parole* qui doit elle-même consister en une ontologie pure de la parole ou encore en une *ontologie radicale de la parole*. Le présent travail, en faisant une sorte d'inventaire des problèmes et difficultés de la conception de la parole chez Saussure et Sapir constitue une sorte de préparation à cette ontologie de la parole annoncée. L'idée de base qui est au soubassement de tout cela est qu'une conception radicale ou pure de la parole non seulement réduirait celle-ci à sa nature la plus simple et irréductible, mais encore elle dévoilera la nature véritable de la relation entre la parole et la langue. Au-delà de ce dévoilement, elle fera apparaître dans une pureté totale la vraie nature du lien entre l'être humain et la langue d'une part et la parole ou le discours d'autre part, entre l'être humain individuel ou collectif ou encore entre l'homme logique ou l'homme historique et le fait du langage d'une façon générale.

En fait, le rôle propédeutique de ce travail est à attribuer aux problèmes. Ce sont les problèmes présentés dans la présente étude qui sont à considérer comme permettant véritablement la préparation du moment prochain, celui d'une ontologie normative

radicale de la parole. Il ne s'agit pas évidemment ici d'une liste exhaustive des problèmes. Mais ce qu'il convient de retenir essentiellement c'est que la distinction saussurienne entre la langue et la parole engendre des problèmes au soubassement desquels se trouvent par exemple la question de la nature du lien entre langue et parole, le problème d'identité, de permanence et de continuité entre la langue et la parole par rapport à leurs matériaux, leur matière ou leur objet, le caractère inachevé de la séparation saussurienne entre langue et parole, la persistance des éléments de la langue dans la parole, l'idée de l'existence d'une discontinuité essentielle entre la société et l'individu ; la conception selon laquelle le groupe est le résultat d'un rassemblement d'individus ou l'équivalent d'une somme des individus ; l'existence d'une réalité sociale distincte et irréductible à toute réalité individuelle ; la conception selon laquelle la langue est une espèce de cette réalité sociale tandis que la parole est une espèce de cette réalité individuelle ; la non prise en compte de la dimension culturelle du fait social et du fait individuel ; la confusion entre fait culturel et fait social ; la réduction du fait culturel au fait social ; l'absence de pont ou de passage entre fait individuel et fait social ; la confusion entre phase d'acquisition et phase d'utilisation des faits logico-langagiers, la conception du « social » comme résultant d'une quantification ou d'une accumulation quantitative des « individuels » ; une continuité entre individuel et naturel ; une confusion entre qualité et degré d'effort et d'engagement en phase d'acquisition et en phase d'utilisation ; une confusion entre locuteur et enseignant de la langue et entre auditeur et apprenant ou apprenti de la langue. A tous ces problèmes qui résultent de la conception saussurienne du langage, il faut adjoindre d'autres qui eux sont engendrés par la conception sapirienne de la parole, conception dans laquelle une assimilation est faite entre parole et langage.

La question importante qui va se poser consiste à savoir comment les différents problèmes ici inventoriés vont servir de levier ou même de soubassement à une ontologie radicale de la parole.

## Références bibliographiques

- AGLO J., 1996.** *Norme et Symbole, Structure formelle de la norme et analyse du discours normatif. Approches logiques et sémiotiques*, Thèse de doctorat de l'Université de Rennes I, Rennes.
- AGLO J., 1998.** *Norme et symbole. Les fondements philosophiques de l'obligation*, L'Harmattan, Paris, Montréal.
- AGLO J., 2007.** « Norme, discours normatif et logique », Exchorésis. *Revue Africaine de Philosophie*, Revue électronique internationale publiée par : l'Université Omar Bongo, Libreville, No 5, juillet 2007 (19 p.).
- AGLO J., 2009a.** « La langue et la pensée », *Annales de l'Université de Lomé, Série Lettres et Sciences Humaines*, Tome XXIX-1, Juin 2009, Lomé, pp. 137-147.
- AGLO J., 2009b.** « Acte de langage et pensée », *Particip'Action, Revue Interafricaine de littérature, linguistique et philosophie*, Vol. 1, N2, Juillet 2009, Lomé, pp. 287-318.
- AGLO J., 2009c.** « Univers et caractéristiques des faits logico-langagiers », *Annales de l'Université de Ouagadougou, Série A*, Vol. 009, Décembre 2009, Ouagadougou, pp. 591-616.

- AGLO J., 2009d.** « Philosophie du langage et logique : théories stoïciennes du langage », *Annales de l'Université de Lomé, Série Lettres et Sciences Humaines*, Tome XXIX-2, Décembre 2009, Lomé, pp. 195-206.
- AGLO J., 2010.** « Les applications illustratives du performatif préthéorique dans la pensée judéo-chrétienne », *Particip'Action, Revue Interafricaine de littérature, linguistique et philosophie*, Vol. 2, No 1, janvier 2010, Lomé, pp. 375-401.
- AGLO J., 2016.** « Le langage dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure », en cours de publication.
- AMSELEK P., 1986.** *Théorie des Actes de langage, Ethique et Droit*, PUF, Paris.
- ANSCOMBRE J.-C./Ducrot O., 1983.** *L'argumentation dans la langue*, Liège, Pierre Mardaga Ed.
- ARISTOTE, 1983.** *Organon III, Les Premiers Analytiques*, trad. J. Tricot, Paris, Ed. J. Vrin.
- ARISTOTE, 1987.** *Organon IV, Les Seconds Analytiques*, trad. J. Tricot, Paris, Ed. J. Vrin.
- ARISTOTE, 1990.** *Poétique*, Paris, Editions des Belles Lettres et Librairie Générale Française.
- ARISTOTE, 1994.** *Organon I et II : Catégories et De l'Interprétation*, trad. J. Tricot, Paris, Ed. J. Vrin.
- ARISTOTE, 2008.** *Métaphysique*, trad. M.-P. Duminil et A. Jaulin, Paris, GF-Flammarion.
- AUSTIN J. L., 1970.** *Quand Dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- DE SAUSSURE F., 1972.** *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- DUCROT O., 1972.** « De Saussure à la philosophie du langage », in Searle J., 1972, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- DUCROT O., 1980.** *Les mots du discours*, Paris, Les Editions de Minuit.
- GARDIES J.-L., 1975.** *Esquisse d'une grammaire pure*, Paris, J. Vrin.
- GARDIES J.-L. 1987.** *L'Erreur de Hume*, Paris, P.U.F.
- KANT E., 1990.** *Critique de la raison pure*, Paris, Quadrige/PUF.
- LAËRCE D., 1999.** *Vies et Doctrines des Philosophes illustres*. Traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé, Paris, Librairie générale française.
- LINSKY L., 1972.** *Semantics and the Philosophy of language*, Urbana, Chicago, London, University of Illinois Press.
- MAKOVELSKI A., 1978.** *Histoire de la logique*, Moscou, Editions du Progrès.
- MARTINET A., 1972.** « Saussure (Ferdinand de) 1857-1913 », dans *Encyclopaedia Universalis, Corpus 20, Rhéologie – silicates*, Encyclopaedia Universalis, Paris, Editeur.
- NEF F., 1993.** *Le Langage : une approche philosophique*, Paris, Bordas.
- PLATON, 1967.** *Protagoras – Euthydème – Gorgias – Ménexène – Menon – Cratyle*, Paris, Garnier-Flammarion.
- POUVET R., 1996.** *Esthétique et logique*, Liège, Pierre Mardaga éditeur.
- POUVET R., 1997.** *Après Wittgenstein, Saint Thomas*, Paris, P.U.F.
- RUSSELL B., 1961.** « Introduction », dans *Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.
- SAPIR E., 1921.** *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*, Edition électronique, Québec, Cégep de Chicoutimi.
- SEARLE J., 1972.** *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- THONNARD F.-J., 1948.** *Précis d'histoire de la philosophie*, Paris, Tournai, Rome, Desclée & Cie.
- WEITZ M., 1966.** *20<sup>th</sup> – Century Philosophy: The Analytic Tradition*, New-York, The Free Press.
- WITTGENSTEIN L., 1961.** *Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.